

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19006 - 74ÈME ANNÉE

Accueil chaleureux de la délégation des Chagos

« Nou lé pa plis, nou lé pa moins, respèkt a nou. Respèkt nout droit en tant que peuple »



La délégation chagossienne avec des amis venus les accueillir à l'aéroport, dont Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos La Réunion, et Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR. (Photo A.D.)

À l'initiative du Comité de solidarité Chagos La Réunion, une délégation de 13 Chagossiens conduite par Olivier Bancoult, leader du Groupe Réfugiés Chagos, est arrivée hier à La Réunion. Des personnes venues de toute l'île ont fait un accueil chaleureux aux représentants d'un peuple en lutte depuis plus de 40 ans pour avoir le droit de retourner vivre dans leur pays d'où ils ont été déportés à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia. Parmi les amis des Chagos, de nombreux communistes dont le secrétaire général du PCR, Maurice Gironcel, qui a rappelé la lutte pour que l'océan Indien soit une zone de paix.

« La déportation des Chagossiens est un crime contre l'humanité », « Les Chagossiens peuple créole peuple frère », « Océan Indien zone de paix », « Stop à l'impérialisme, soutien aux Chagossiens », tels étaient des mots d'ordre portés par des

amis des Chagossiens venus hier de toute l'île pour accueillir la délégation conduite par Olivier Bancoult, leader du Groupe Réfugiés Chagos, à l'aéroport.

Venus par le vol de 10h50, les 13 Chagossiens portaient tous un t-shirt orange marqué du symbole

du Groupe Réfugiés Chagos. À la sortie du hall, un comité d'accueil chaleureux leur a souhaité la bienvenue.

Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire du PCR aux relations internationales, a dit les premiers mots, saluant la venue de ces représen-

tants d'un peuple en lutte pour retourner dans son pays d'où il a été chassé à cause de la construction de la base de Diego Garcia.

Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos La Réunion, s'est ensuite adressé en créole au public. Il a souligné que l'interdiction de retourner dans son pays natal est une douleur au moins aussi grande que perdre un membre de sa famille. Il a également rappelé le combat des Chagossiens et le rôle du Comité de solidarité qui a pour but de faire connaître à l'opinion la cause du peuple exilé, et d'aider financièrement la lutte, tout cela sans demander de subvention aux pouvoirs publics.

Le président du Comité de solidarité Chagos La Réunion a aussi insisté sur les liens historiques et culturels qui relient ces deux peuples de l'océan Indien, des peuples créoles, des peuples frères.

Océan Indien zone de paix

Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, a salué le travail du Comité de solidarité pour que le combat des Chagossiens ne soit pas oublié, ainsi que celui d'Olivier Bancoult pour ne pas que le peuple chagossien meure. Le responsable communiste a rappelé que contrairement à ses dernières volontés, la mère d'Olivier Bancoult n'a pu être enterrée aux Cha-

gos. « Même cela lui a été refusé, c'est incroyable et cela montre combien nous avons raison de lutter ».

« Il faut absolument que l'océan Indien soit zone de paix », a poursuivi Maurice Gironcel. En plus de la base de Diego Garcia aux Chagos qui existe déjà, le responsable communiste fait état de projets de bases militaires aux îles Ascension aux Seychelles et à Agalega à Maurice. « Cela aussi n'est pas normal », a déclaré Maurice Gironcel. Ce qui veut dire que le combat commun des Réunionnais et des Chagossiens va au-delà de la bataille pour le retour sur la terre natale, c'est aussi une lutte pour un océan Indien zone de paix.

Olivier Bancoult a conclu les prises de parole. Il a tout d'abord rappelé que « notre première conférence de presse internationale, nous l'avons fait ici, au Port, l'endroit inoubliable pour la plupart des Chagossiens qui ont connu La Réunion. « Notre lutte concerne tout être humain », poursuit-il, « car c'est le combat pour vivre sur sa terre natale. Notre cause est une cause juste ». « Comme dirait Laurent Vergès : nou lé pa plis, nou lé pa moins, respèkt a nou. Respèkt nout droit en tant que peuple ».

« L'an prochain aux Chagos »

« L'océan Indien doit être une zone de paix, ce n'est pas possible que

le peuple chagossien ait été chassé de sa terre pour construire une base militaire ». « C'est un combat que nous devons mener pour la dignité humaine », ajoute le leader du Groupe Réfugiés Chagos, « on ne peut pas être en dehors de nos terres ». « Si notre terre était inhabitable, nous comprendrions, mais on ne peut pas comprendre pourquoi des Philippins, des Sri Lankais, des Britanniques, des Américains peuvent vivre sur notre terre et nous en tant que fils du sol nous n'avons pas le droit. C'est vraiment inacceptable ».

« La loi universelle des droits de l'homme dit que nul ne peut être empêcher de retourner dans son pays », mais c'est précisément ce qui est interdit aux Chagossiens.

« Notre combat nous concerne tous, peuples de l'océan Indien », affirma-t-il.

« Comme nous avons cet état d'esprit nous n'allons pas céder, nous n'allons pas céder face à l'argent, notre dignité nous concerne ». Et de conclure : « l'an prochain aux Chagos, avec tous les gens qui croient au respect des droits humains y compris nos frères et sœurs de La Réunion ».

La délégation s'est ensuite rendue au Port pour déposer une gerbe sur la tombe de Paul Vergès, en compagnie de plusieurs membres de la direction du PCR dont son président Elie Hoarau, et son porte-parole, Yvan Dejean.

M.M.

In kozman pou la rout

«Lo shien i manj pa fig gabou mé li vé pa poul i manj»

Si zot la viv konm moin bitasyon, zot la vi sanm pou moin bann kèrèl rant zanimò : lo shat i grif lo shien, lo shien i aboye lo kok, kok avèk kanar i anmansh inn-a-l'ot, ziska bann poul i kya-kyakya dann pla manjé. Na dé foi zot i dispite in manjé : lo shien avèk lo shat i pé an avoir anvì lo mèm z'afèr é dann in ka konmsa ou i pé konprann z'otwati-watia. Mé défoi lé pa konmsa. I diré inn i pran in malin plézir pou kontraye l'ot. Lé konm dan la vi kan in moun na poin ditou in l'intéré dann in n'afèr i tash moiyan anpèsh in n'ot gingin in kékshozli vé gagné. Zot i pans sa i ariv pa ébin poitan sa i ariv pli souvan ké ni kroi. Alé ! Mi kita zot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Des patrons transporteurs demandent des comptes à Didier Robert

Hier, des patrons transporteurs ont bloqué chantier de la route en mer. Ils sont inquiets car ils se sont lourdement endettés pour acheter des camions flambants neufs en croyant aux promesses de Didier Robert, et ils se rendent compte que l'argent prévu n'est pas au rendez-vous. En effet, le chantier de la route en mer est pour le moment impossible à terminer en raison du manque de matériaux. Les patrons demandent donc que les extractions de galets dans les champs de canne puissent se poursuivre à un rythme élevé afin que leurs camions continuent à tourner et leurs comptes en banque alimentés par de l'argent public versé en échange de livraisons de cailloux.

Ces galets appelés andains constituent une protection contre l'érosion, car ils empêchent la terre des champs finement épierrés de s'écouler en torrents de boue vers le littoral à la moindre forte pluie. Ils ne peuvent donc tous être enlevés, et un protocole a été mis en place pour veiller à ce que les roches jetées dans la mer ne soient pas indispensables à la lutte contre l'érosion. Ces précautions n'ont pas empêché des extractions sauvages, comme à La Possession où une carrière clandestine avait été fermée par les autorités.

Parmi les manifestants d'hier se trouvaient des personnes qui avaient participé aux blocus de la Région Réunion organisés en 2008 et en 2009 afin de déstabiliser l'institution dirigée alors par Paul Vergès. Ces méthodes dignes de la

prise de pouvoir de Pinochet au Chili en 1973 ont été perpétués à La Réunion dans l'impunité la plus totale.

Une fois Didier Robert élu, les auteurs du coup de force pensaient toucher les dividendes de leur action grâce à la suppression des chantiers du tram-train et de la nouvelle route du littoral, remplacés par un chantier de route en mer très consommateur de matériaux à transporter sur les routes de La Réunion. Mais les lois de la physique s'imposent : il n'y a pas suffisamment de matériaux sur notre île, et ce ne sont pas les andains seuls qui permettront de terminer le chantier. Ce qui explique pourquoi les promoteurs de la route en mer concentrent leurs efforts sur la livraison d'une demi-route en mer dans quelques années en misant sur le succès de la construction du viaduc, et en remettant à plus tard la digue qui devait satisfaire les intérêts des patrons qui ont participé au coup de force contre la Région en 2009 et en 2010.

Hier, au bout de trois heures de discussion à la Région, les patrons mécontents ont décidé de stopper le blocage. Mais tôt ou tard, le problème va se reposer, car il n'y a pas à La Réunion de matériaux disponibles pour construire la route en mer, et donc la digue promise ne se transformera pas en montagne de bénéfices pour les patrons qui ont cru aux promesses de Didier Robert.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Sak lé fé lé fé, mé si li lé mal fé li pé z'ète défé, pou li z' ète rofé

Na poin lontan la rout litoral té fèrmé pars dé kamion la vni bite inn avèk l'ote, si tèlman la anbar lo total kapital épi la diréksyon bann rout la desid fèrm tout é si zot i rapèl bien dsa la komans in pé apré sink èr d'matin pou fini-a domi !-apopré dsi l'kou d' névèr.

Bien antandi sa la spass in zour d'légzamin pou in bann jenn téi sava pass konkour pou aprann bann métyé la médsine : médsin, dantist, fam saz é koatéra. Donk sé l'èr bann jenn la komans sone radio fridom pou konète kèlèr i rouv lo zafèr é konm lo radyo té i koné pa ditou sa téi done bann konvèrsasyon mi ézite pa a dir dsi réalis : inn i di li vé savoir kèlèr kla rout i rouv, lo lanimatèr i réponn li koné pa, lo tantine i arréponn si i koné pa koman i débrouye astèr. Pars pass in an pou prépar in konkour épi oir sa shap dan la kol, lé pa intéréсан ditou.

Pou finir lo réktèr la roport lo kon kour é sak té la la komans bayé z'ot tour pars zot l'avé pran z'ot prékosyon épi lété posib zot noré d'ot konkour pou passé... Final de kont in jenn fiy la di : « Si l'avé pa arète lo tram trin, èl noré pri lo train é ko nmsa pa d'sousi ! ». Mé i paré son famiy l'avé vote kont Paul Vergès é lété kant mèm Paul téi port projé-la.

Lo lanimatris la fini par di : « Sak lé fé lé fé » é néna poin pou pou artourn dosi. Dézord dann park kanar rant sak i di lété pa posib done Paul rézon épi sak téi réponn : inn foi k'in boug l'avé in b one idé, patati, papatata... Poitan, selon moin, si in n'afèr lé mal fé i fo défé ali pou li ète rofé. La abandone in bon projé a tor, donk pa d'pétar i fo rolans ali in poin sé tou.

Justin